



Service des formations professionnalisées

MASTER 2

COLLECTIVITES TERRITORIALES

Epreuve d'UE5 :
Action administrative : Valorisation des biens

(Cours de Monsieur DA SILVA)

LUNDI 25 FEVRIER 2013

14 heures à 15 heures 30

Année universitaire 2012-2013

Session 1

UNIVERSITE TOULOUSE 1 CAPITOLE

2 rue du Doyen-Gabriel-Marty - 31042 Toulouse cedex 9 - France - Tél. : 05 61 63 35 00 - Fax : 05 61 63 37 98 - www.univ-tlse1.fr

SUJET D'EXAMEN

Vous traiterez, au choix, l'un des deux sujets suivants:

- La fixation du montant des redevances d'occupation du domaine public.

Ou

- Les régimes juridiques respectifs du bail emphytéotique administratif (BEA) et de l'autorisation d'occupation temporaire (AOT) constitutive de droits réels.

Après avoir dégagé **une ou plusieurs problématiques juridiques**, vous organiserez votre exposé autour d'**un plan cohérent**, qui ne comportera pas obligatoirement deux parties et deux sous-parties.

Votre exposé fera environ une copie double.